

Fiche méthode : la contraction de texte

Qu'est-ce que la contraction de texte?

Concrètement, la contraction de texte consiste à résumer un texte d'idées contemporain au quart de sa longueur, en respectant le contenu du texte, l'ordre des idées, l'énonciation et le style.

→ **Conseil : il faut partir du principe suivant : il s'agit de se mettre « dans la peau » de l'auteur à qui l'on aurait demandé de réduire son texte à un nombre limité de mots.**

Quelques règles à respecter :

IL FAUT :	IL NE FAUT PAS :
<ul style="list-style-type: none">- restituer la thèse et l'argumentation de l'auteur- respecter l'ordre du texte- reformuler et non recopier tels quels des passages du texte- respecter le nombre de mots imposé (=/-10%)- respecter la langue, utiliser un vocabulaire clair, précis et adapté	<ul style="list-style-type: none">- donner son avis- citer l'auteur ou parler du texte- juxtaposer des citations du texte- juxtaposer des idées sans les relier par des connecteurs logiques

Comment procéder ?

Etape 1 : LIRE attentivement le texte à contracter et cerner dans l'ensemble de quoi il parle.

- Identifiez le genre (essai, lettres, discours...) auquel appartient le texte ainsi que le domaine ou la discipline dont il relève (littérature, sociologie, histoire...)
- Repérez le thème et la thèse défendue par l'auteur : cela fixera le cap que devra suivre votre résumé
- Repérez les passages/mots qui vous posent problème et aidez-vous de leur contexte pour les éclaircir.

Etape 2 : COMPRENDRE précisément la STRUCTURE ARGUMENTATIVE du texte afin de CONTRUIRE LE PLAN DU RÉSUMÉ

→ **conseil : imaginez-vous que cette étape consiste à faire une « radio » du texte, pour rendre visible son ossature.**

- Repérez les grandes étapes du raisonnement de l'auteur
- Mettez en évidence les mots-clefs ; les différents arguments ; différenciez bien les arguments et les exemples ; encadrez les connecteurs logiques
- Inversement, repérez d'emblée tout ce qui est secondaire ou non indispensable :
 - les énumérations : à remplacer par un terme générique
 - les exemples illustratifs (qui ne servent qu'à illustrer et ne jouent pas forcément un rôle important dans l'argumentation)
 - les exemples multiples : on peut n'en conserver qu'un seul
 - les digressions

→ A partir du travail effectué sur le texte, reconstituez au brouillon, sous forme de notes, le plan du texte, avec les idées, les mots-clefs, les connecteurs logiques, etc.

→ cela constituera le plan de votre résumé.

Etape 3 : RÉDIGER un brouillon du résumé à partir du plan

→ conseil : travaillez cette étape à partir de votre plan au brouillon et non à partir du texte original

- Conservez les mots-clefs importants : vous pouvez les réutiliser dans votre texte sans guillemet
- Reformulez les idées (en utilisant d'autres mots) en prenant soin d'être synthétique
- Conservez bien l'ordre des idées ; n'ajoutez aucune idée personnelle
- Faites des paragraphes (n'oubliez pas l'alinéa)
- Respectez l'énonciation (je-→ je // il → il, etc.)
- Respectez le style, la tonalité du texte, le niveau de langue, les temps verbaux

Etape 4 : SE RELIRE et RECOPIER le travail au propre

- Vérifiez que vous avez bien restitué la démarche argumentative du texte et les idées importantes.
- Vérifiez que vous avez bien respecté toutes les règles
- Vérifiez le nombre de mots¹ et rectifiez si nécessaire, en ajoutant ou en enlevant des mots.
- Vérifiez l'orthographe, la grammaire, la syntaxe.
- Recopiez proprement, indiquez le nombre total de mots utilisés à la fin et placez un repère tous les 50 mots.

→ conseil : Posez-vous des questions : mon travail est-il lisible et compréhensible ? Si quelqu'un lit mon travail sans avoir lu le texte original, a-t-il une idée précise de ce texte ?

1. «On entend par «mot» une unité typographique signifiante. «C'est-à-dire» correspond à quatre mots, mais certains mots composés, comportant des éléments n'ayant pas de signification propre, sont comptés comme un seul mot. C'est le cas par exemple pour «socio-culturel» ou «aujourd'hui». On compte également pour un mot une date, un chiffre, un nom propre, un pourcentage.»
(<https://eduscol.education.fr/cid144098/francais-bac-2021.html#lien2>)